

L'hon. George Hees (Northumberland): Puis-je poser une question complémentaire, monsieur l'Orateur? Comme M. Kierans a exposé en détail la situation très grave dans laquelle l'économie canadienne pourrait être placée, le ministre ne croit-il pas qu'il est temps de protester énergiquement à ce sujet auprès du secrétaire au Commerce des États-Unis?

L'hon. M. Sharp: En réponse, je dirais deux choses. D'abord, comme je l'ai dit l'autre jour, nous avons fait savoir aux États-Unis ce que nous en pensions, en termes très forts. Nous n'avons pas accepté les principes directeurs par entente formelle entre le Canada et les États-Unis. Nous sommes entièrement libres d'agir comme bon nous semble. Ensuite, nous n'avons pas jugé opportun de faire la moindre concession aux États-Unis pour acheter le droit de nous soustraire à ces principes directeurs. Nous estimons qu'ils ne devraient pas s'appliquer au Canada et nous espérons que les États-Unis se rallieront à cet avis.

L'hon. M. Hees: Permettez-moi de poser une autre question supplémentaire. Le ministre serait-il prêt à déposer sa réponse aux gouvernements des États-Unis afin que la Chambre puisse en prendre connaissance?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, tout le dossier se résume à ma déclaration d'approbation communiquée à la presse et aux déclarations des divers secrétaires aux États-Unis. Peut-être le représentant pourrait-il préciser sa question.

L'hon. M. Hees: Comme la déclaration du ministre au secrétaire américain au Commerce n'avait rien de positif, le ministre pourrait-il déposer sa réponse afin de mettre la Chambre au courant de ce qu'il a dit exactement, s'il a dit quelque chose?

L'hon. M. Sharp: Je n'admets pas ce que cette question sous-entend. S'il m'est permis de prendre la parole pour un instant, je dirai que nous avons protesté énergiquement auprès des États-Unis à cet égard, aussi énergiquement que M. Kierans.

L'hon. M. Hees: Alors déposez les documents.

L'hon. M. Sharp: J'ai prononcé ici même un discours où j'ai formulé nos protestations. Elles n'étaient pas par écrit. Pourquoi le seraient-elles? J'ai assisté à des réunions avec le secrétaire au Commerce; j'ai assisté à des

réunions avec le secrétaire au Trésor, et mes fonctionnaires aussi. J'ai donné un compte rendu clair et précis, que mon honorable ami devrait lire avant de faire ses déclarations en l'air.

L'hon. M. Hees: Je l'ai lu et je n'y ai rien trouvé.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, une autre question complémentaire. Le ministre des Finances a dit que nous sommes parfaitement libres de choisir notre ligne de conduite en face des principes directeurs établis par le gouvernement des États-Unis. Le ministre voudrait-il nous dire quelle ligne de conduite le gouvernement se propose d'adopter en face de ces principes directeurs?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, si ces principes directeurs entraînent des conséquences défavorables pour le Canada, ou, devrais-je dire, si les principes directeurs formulés par les États-Unis sont désavantageux pour le Canada, mais rien ne le prouve jusqu'ici...

Une voix: C'est indubitable.

M. Sharp: ... s'ils le sont, le gouvernement du Canada est prêt, s'il le faut, à énoncer ses propres principes directeurs. Longtemps avant que M. Kierans intervienne dans cette affaire, le gouverneur de la Banque du Canada avait convoqué les dirigeants des banques à charte et leur avait dit que l'exploitation de certaines filiales canadiennes de sociétés américaines pourrait se faire au détriment de la clientèle canadienne. Nous prendrons d'autres mesures au besoin. Je puis assurer au député que nous allons prendre des mesures aussi rigoureuses pour sauvegarder les intérêts des citoyens canadiens qu'en prennent les États-Unis pour protéger les citoyens de leur pays.

M. Douglas: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre si le mécontentement qu'il a exprimé au représentant du gouvernement des États-Unis s'inspirait de sa crainte que cet état de choses puisse être préjudiciable au Canada? Puis-je demander au ministre pourquoi il faut attendre que ces effets préjudiciables se manifestent au lieu d'agir dès maintenant?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, la raison de ces instances et la base de nos relations avec les États-Unis s'expliquent du fait